

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

GUILERS - 5 JANVIER 2008

Ouverture de séance 09H30

Présents : J. P. GRECIET - J.P. LALOUE - E. GARANDEL - M. SALAUN LE BAUT (PROCURATION DE D. RUCKERT) - S. LEFRAY - R. LE GALLOU - J. LEVARD - M. BAZARD - M. GRIJOL - P. LEPARC

Excusés : A. LE TYRANT - D. BRANLANT - D. RUCKERT (PROCURATION M. SALAUN-LE BAUT)- B. THEBAULT

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LIGUE :

Le Conseil Régional de Bretagne nous a versé 3000 euros, suite à la convention signée.

Les résultats du dernier examen d'arbitre sont très satisfaisants ; nous avons 8 nouveaux arbitres plus un arbitre jeune.

L'assemblée générale de la FFTA aura lieu le 5 avril 2008 ; la Ligue doit élire 4 titulaires plus deux suppléants pour participer à cette assemblée. Un appel à candidature sera joint à l'invitation à l'assemblée générale de la Ligue. Parmi les membres du comité directeur Jean Pierre Greciet, Sonia Lefray, Didier Branlant, Michel Bazard et Monique Salaun-Le Baut sont candidats. Pierrick Leparc, CTF sera également présent à l'assemblée générale de la FFTA.

Préparation de l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne : la réunion préparatoire aura lieu à Landivisiau la veille de l'AG à partir de 15 heures. Parmi les documents à transmettre au club dans la pochette :

- les bilans sportifs
- les bilans financiers
- le bilan prévisionnel
- le bilan arbitrage
- les infos médicales
- le calendrier extérieur + DR
- les coordonnées des clubs
- les coordonnées des arbitres

Tous ces documents doivent être transmis pour validation à Jean Pierre Greciet (via le secrétariat) pour le 28/01/07 terme de rigueur.

L'emploi sportif :

Sébastien Durantet travaille actuellement pour la Ligue, dans le cadre de l'ETR à la demande de Pierrick LEPARC, CTF et coordonnateur ETR, mais aussi pour les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine. Il est rémunéré sous la forme de « vacances ». La nouvelle convention du sport ne permettra plus de système très souple d'emploi de personnel qualifié. Il faudra obligatoirement avoir un contrat de travail.

Trois solutions sont possibles :

- une embauche (avec un nombre d'heure défini) ;
- passer par un groupement d'employeur (Profession Sport 35) qui effectue les démarches administratives ;
- la personne employée a un statut d'indépendant à qui on paie des prestations.

Avant de prendre quelques décisions que ce soit, le comité directeur souhaite obtenir plus d'éléments d'information, et charge le CTF de nous proposer des solutions chiffrées, et de discuter également avec Sébastien Durantet pour connaître ses objectifs et ses attentes.

Courriers divers :

Un courrier concernant la tenue du club des archers de Dinan (copie au PCRA).

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE :

Les championnats de Ligue extérieurs auront lieu aux dates et lieux ci-dessous :

- Nature : Rennes CHR le 27/04
- Campagne : Auray le 18/05
- Finale DR : Pleumeuleuc le 25/05
- 2X50 m : Logonna Daoulas le 08/06
- 2X70 m : Lannion le 22/06
- 3D : Briec de l'Odet le 29/06

Pour la saison prochaine les championnats de Ligue auront lieu :

- Salle Jeunes : Morbihan
- Salle Adultes : Ile et Vilaine
- 2X70 m : Morbihan
- Campagne : Finistère
- 2X50 m : Ile et Vilaine
- Nature : Côtes d'Armor
- 3D : Morbihan

Le Ligue en salle par équipe de club et le Ligue Beursault ne sont pas attribués à un département, tous les clubs peuvent faire acte de candidature.

Les quotas pour les championnats de ligue en salle ont été définis en fonction des salles accueillantes. Pour le Ligue Jeunes, on privilégie les engagements par équipe. Les quotas individuels pourront donc être modifiées en fonction de la composition des équipes inscrites.

Le championnat de Ligue en salle par équipe de clubs regroupera :

- 8 équipes poulies hommes
- 8 équipes classique hommes
- 4 équipes classiques femmes
- 4 équipes bare-bow
- 1 ou 2 équipes poulies femmes (à ce jour, il n'y a qu'une équipe à avoir réalisé 9 scores)

Rappel concernant les championnats de Ligue : les mandats doivent être communiqués pour validation au président de la Ligue et à la commission sportive régionale avant diffusion.

Division Régionale 1 : Les équipes sont celles de l'an dernier, mais l'entrée en DR1 sera possible pour une équipe qui participerait à l'une des deux compétitions retenues pour la DR1 (Tinténiac ou Quimperlé).

Règlement complet dans le document de la filière sportive qui sera diffusé à l'AG.

COMMISSION TRESORERIE :

A ce jour, le solde du compte est de 35 000 euros. Les effectifs sont de 3051 licenciés ; ils étaient de 3065 en juin dernier donc à cette date, c'est satisfaisant. Notre effectif féminin est cependant trop faible (17.5 %) alors que nous devrions approcher les 21% afin d'atteindre les objectifs fixés. Nous avons plus de jeunes que l'an dernier, ce qui est positif.

Les répartitions par département sont les suivantes :

- Côtes d'Armor : 454 soit 14.88 %
- Finistère : 837 soit 27.43 %
- Ile et Vilaine : 1222 soit 40.05 %
- Morbihan : 538 soit 17.63 %

Toute demande de remboursement de frais adressée au trésorier doit être accompagnée de la facture correspondante.

Nos finances étant saines, il est proposé de ne pas faire appel au cabinet comptable pour cet exercice, ce qui permet une économie de près de 1500 euros. Les vérificateurs aux comptes élus (Marie Pierre Rogue et Mélaïne Gouyec) étudieront les comptes la veille de l'assemblée générale et feront leur rapport lors de celle-ci.

C.T.F. :

Le CTF rappelle les points de la convention pluri-annuelle qui se termine fin 2008. Certains de nos objectifs ne sont pas parfaitement atteints. Parmi ces objectifs figurent :

- atteindre 21 % de pratique féminine (18% à ce jour)
- parité équipe de ligue (ok)
- augmenter le nombre d'arbitres et leur nombre de valence (ok)
- mettre en place deux formations d'entraîneurs et d'initiateurs (ok)
- formation de dirigeants (proposée mais annulé faute de candidatures)
- mettre en place des stages pour les jeunes (ok)

Le CTF présente le budget pour le plan d'actions 2007/2008 qui approche les 41 000 euros et qui se décomposent comme suit :

- Formation et encadrement	16270 euros
- Accès au sport de haut niveau	17000 euros
- Promotion – santé	1280 euros
- Fonctionnement de l'ETR	1900 euros
- Domaine du développement et de l'offre de pratique sportive	4495 euros

Ce budget est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Deux jeunes du groupe ETR ont établis des dossiers pour entrer en pôle espoirs à la rentrée 2009. Ces dossiers ont été transmis par le CTF à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

COMMISSION MEDICALE :

Le CROS prévoit des budgets pour le suivi médical mais uniquement dans le cadre d'un CLE (Centre Labellisé d'Entraînement).

Fin de la réunion 12 heures 30.

La prochaine réunion aura lieu à Landivisiau le 9 février veille de l'assemblée générale à 15 heures.

Le Président : JP. GRECIET
Signé : Jean Pierre Greciet

La secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT
Signé : Monique Salaun-Le Baut